



Société Anonyme au capital Social de
40.000 euros
Siège Social : 93, rue de Provence
75009 Paris
390 913 010 RCS Paris

(la « **Société** »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS
DU 26 JUIN 2023**

Ordre du jour

- *Présentation pour avis* des projets amendés de campagne de communication : qualité du geste de tri et campagne nationale ;
- *Présentation pour avis* du projet amendé de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des emballages ménagers ;
- *Présentation pour avis* de la proposition amendée relative aux modulations des contributions financières.

I. Registre de présence

Le 26 juin 2023 à 11h, les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers (le « **Comité** ») des Sociétés Citeo et Adelphe se sont conjointement réunis par vidéo conférence *via* l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société en date du 16 juin 2023 adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe :

Au titre du collège « producteurs » :

- M. Paul Boivin, titulaire, représentant de la Fédération des Entreprises de la Boulangerie (FEB).

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- M. Mostafa Aboulfaraj, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Lise Olsina, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Bertrand Bohain, suppléant, représentant d'Intercommunalités de France.

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- Mme Charlotte Soulyard, titulaire, représentante de Zero Waste France ;
- Mme Lisa Faulet, titulaire, représentante de Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV).

Est absent :

Au titre du collège « producteurs » :

- La représentante de Brasseurs de France.

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Julien Dubourg, Directeur Client et Marketing, Citeo ;
- Marilise Marcantonio, Directrice Engagement et Innovation, Citeo ;
- Maïwenn Postec, Responsable du pôle engagement territorial, Citeo ;
- Valentin Fournel, Directeur Eco-conception et réemploi, Citeo ;
- Thibault Martin, Auditeur interne, Citeo ;
- Clara Seligmann, Responsable Affaires institutionnelles, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Agrément et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants de la Société assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Paul Boivin et Virginie d'Enfert président la réunion en leur qualité respective de Président du Comité des Parties Prenantes d'Adelphe (le « **Président** ») et de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo (la « **Présidente** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

1. Présentation pour avis des projets amendés de campagne de communication

a. Présentation pour avis du projet amendé de campagne nationale

Le Président propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver le projet amendé de campagne nationale.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Abstention**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zéro Waste France : **Avis favorable**
- Consommation Logement Cadre de Vie : **Avis favorable**

<p>Avec six (6) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et une (1) abstention, le Comité approuve le projet amendé de campagne nationale.</p>

b. Présentation pour avis du projet amendé de campagne relative à la qualité du geste de tri

Le Président propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver le projet amendé de campagne relative à la qualité du geste de tri, sous réserve que :

- l'affiche relative aux emballages emboîtés soit modifiée comme suit « emboîtés, ces emballages sont *très difficiles à recycler* »
- les termes les plus importants soient davantage mis en valeur ;
- la bouteille en verre présente sur l'affiche relative aux sacs fermés soit supprimée.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zéro Waste France : **Avis favorable**
- Consommation Logement Cadre de Vie : **Avis favorable**

Avec sept (7) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve le projet amendé de campagne relative à la qualité du geste de tri, sous réserve de la bonne prise en compte des modifications actées en séance.

2. Présentation pour avis du projet amendé de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des emballages ménagers

Le **Président** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver le projet amendé de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des emballages ménagers.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zéro Waste France : **Avis favorable**
- Consommation Logement Cadre de Vie : **Avis favorable**

<p>Avec sept (7) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve le projet amendé de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des emballages ménagers.</p>
--

3. Présentation pour avis de la proposition amendée relative aux modulations des contributions financières 2024 de la filière emballages ménagers

Le **Président** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver la proposition amendée relative aux modulations des contributions financières 2024 de la filière emballages ménagers.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zéro Waste France : **Avis favorable**
- Consommation Logement Cadre de Vie : **Avis favorable**

Avec sept (7) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve la proposition amendée relative aux modulations des contributions financières 2024 de la filière emballages ménagers.

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

Président du Comité des Parties Prenantes Adelphe

Paul Boivin, Fédération des Entreprises de Boulangerie

Paul Boivin

**Scrutatrice – Comité Parties
Prenantes Adelphe**

Charlotte Soulary, Zero Waste France

Charlotte Soulary